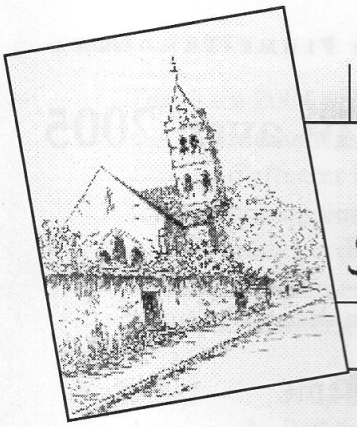
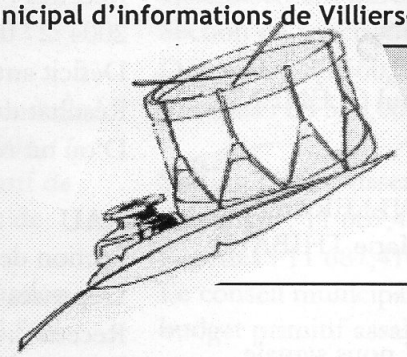


Le « Plume=Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Avril 2005

N° 31



Le mot du maire

En ce moment nous préparons la semaine de mai, ce sera encore une fois l'occasion de nous rencontrer et de nous divertir, en particulier retenez la cérémonie au monument aux morts en présence de la chorale « A travers chants » pour le 60ème anniversaire de l'armistice de 1945.
J'espère une nombreuse assistance !
D'autre part, les diverses améliorations que nous voulons apporter au village commencent à se concrétiser et vont provoquer une gène momentanée à la circulation.
Ainsi, actuellement, on procède à un renforcement de l'alimentation électrique des nouveaux quartiers dont la consommation avait augmenté, ce qui entraînait une baisse de tension générale.
Comme vous pouvez le constater, toute nouvelle installation est enfouie comme vont l'être peu à peu les installations anciennes, à commencer par le tour de l'église prochainement.
L'opération se fera par tranches à cause de son coût élevé pour nous, bien que cela soit subventionné en grande partie.
De la même manière nous allons essayer de rendre plus sûre la circulation des véhicules dans notre village en procédant à divers aménagements dont la mise en place va nous causer des désagréments transitoires.
Enfin nous sommes en train de finaliser une étude pour améliorer le traitement de l'eau potable et des eaux usées.
J'espère que nous pourrons supporter cela dans la bonne humeur en sachant que par la suite la vie sera plus agréable dans notre agglomération.

Alain Champion

Sommaire

1 Le mot du maire.
2 Conseil municipal du 1er avril 2005.
3 Nos amis les bêtes.
4 Conseil municipal du 11 avril 2005.
5 Règles d'urbanisme.
6 Les acteurs du village. Bibliothèque.
7 Jazz manouche. Referendum.
8 4eme festival de théâtre. Festichorales.
9 Printemps des poètes.
10 Villiers en fête. « La touche étoile ».
11 « Demande à la poussière ».
12 Carnet. Agenda. SIAMPADH.

Directeur de la publication : Alain Champion, maire
Rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
Comité de rédaction : André Orts, Philippe Esclangon, Corinne André, Roger Magert, Andrée Combe, Francine Magert, Blanche Quilain
Mise en page : Philippe Esclangon
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

Compte rendu du conseil municipal du 1er avril 2005

Présents: Alain CHAMPION, Maire; Jean LEPAGE, André ORTS, adjoints; Philippe ESCLANGON, Gérard COLAS, Liliane VIRON, Laurent Mayoud, Corinne ANDRÉ, et Roger MAGERT, conseillers.

Absents excusés : Jean-Paul CLÉMENT, donne pouvoir à M. ORTS.

Absents : Maryvonne LEPILLER adjointe, Didier VIRATEL, Anne-Marie THIBAUT.

Secrétaire : André ORTS.
Madame Corinne ANDRÉ nous signale amicalement qu'elle n'a pas participé au conseil municipal du 25 Février 2005.
Elle voudra bien nous pardonner cette erreur.
Approbation du procès verbal de la précédente réunion du 25 Février 2005, en tenant compte de la remarque de Madame Corinne ANDRÉ, il faudra lire : Corinne ANDRÉ, absente excusée, et non, présente.

DÉLIBÉRATIONS

COMPTES DE GESTIONS 2004

Le conseil adopte à l'unanimité des comptes de gestions de Monsieur le Trésorier de La Chapelle la Reine, de la Commune, de l'eau et de l'assainissement de l'année 2004.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2004

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs des différents budgets commune, eau, assainissement 2004
Puis, Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean LEPAGE 1er adjoint, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2004 :

COMMUNE
Section de fonctionnement :
Dépenses : 308 046,81€
Recettes : 378 415,59€ (soit un excédent d'exercice 2004 : 70 368,78€)
Produit antérieur 2004 : 96 480,08€
Résultat excédentaire de : 166 847,87€

Section d'investissement :
Dépenses : 44 363,20€
Recettes : 17 315,47€ (soit un déficit d'exercice 2004 :27 046,74€)
Déficit antérieur 2004 : 58 284,01€
Résultat déficitaire de : 27 046,74€
D'où un résultat de clôture de : 139 801,13€

EAU
Section de fonctionnement :
Dépenses : 6540,78€
Recettes : 16285,71€ (soit un excédent d'exercice 2004 : 9744,93€)
Produit antérieur 2004: 39 113,63€
Résultat excédentaire de : 48 858,56€

Section d'investissement :
Dépenses : 8079,48€
Recettes : 6914,36€ (soit un déficit d'exercice 2004 : 1165,12€)
Produit antérieur : 1 771,62€
Résultat excédentaire de : 606,50€
D'où un résultat de clôture de : 49 465,06€

ASSAINISSEMENT
Section de fonctionnement :
Dépenses : 14 053,17€
Recettes : 22129.31€ (soit un excédent d'exercice 2004 de 8076,14€)
Produit antérieur : 58 683,57€
Résultat excédentaire de : 66 759,71€

Section d'investissement :
Dépenses : 730,68€
Recettes : 5 122,00€ (soit un excédent d'exercice 2004 de 4 391,32€)
Produit antérieur : 2 174,09€
Résultat excédentaire de : 6 565,41€
D'où un résultat de clôture de : 73 325,12€

AFFECTATION DE RESULTAT 2004

COMMUNE
Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2004, constatant que le compte administratif de

l'exercice 2004 présente un excédent de fonctionnement de 166 847,87€.
Décide d'affecter le résultat d'exploitation
-en investissement (compte 1068) 27 046,74€ pour combler le déficit d'investissement.
-en fonctionnement (compte 002) 139 801,13€ d'excédent antérieur reporté.

EAU
Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2004,
Constatant que le compte administratif de l'exercice 2004 présente un excédent de fonctionnement de 49465,06€,
Décide d'affecter le résultat d'exploitation
-en investissement (compte 001) 606,50€ d'excédent antérieur reporté
-en fonctionnement (compte 002) 48 858,56€ d'excédent antérieur reporté.

ASSAINISEMENT
Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2004,
Constatant que le compte administratif de l'exercice 2004 présente un excédent de fonctionnement de 60 857,66€
Décide d'affecter le résultat d'exploitation
-en exploitation (compte 002) 58 683,57€ d'excédent antérieur reporté.
-en investissement (compte 001) 2 174,09€ d'excédent antérieur reporté.

BUDGET PRIMITIF EAU 2005
Le Maire présente le budget primitif du service eau qui se décompose comme suit :
Section de fonctionnement :
Dépenses : 63 859,00€
Recettes : 63 859,00€
Section d'Investissement :
Dépenses : 8 427,00€
Recettes : 8 427,00€
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif eau 2005.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2005
Le Maire présente le budget primitif du service assainissement qui se décompose comme suit :
Section de fonctionnement :
Dépenses : 88 560,00€
Recettes : 88 560,00€

Section d'Investissement :
Dépenses : 11 687,41€
Recettes : 11 687,41€
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif assainissement 2005.

ACQUISITION à M. BOULAY
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les formalités, concernant la vente par M. BOULAY à la Commune de Villiers-sous-Grez signée chez Me BAPTESTE et GAILLARD SCHULTZ, les 14 et 29 janvier 2005, sont terminées.
Prix de Vente : 170€, frais d'acte : 220,58€.
Ces sommes sont à régler à l'article 2111 du budget primitif 2005.
Le conseil municipal autorise le paiement de ces sommes.

Annule et remplace la délibération du 25.02.2005

EFFACEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE AUX ABORDS DE L'EGLISE ET DE LA MAIRIE
Le Conseil Municipal sollicite du Parc naturel Régional du Gâtinais français une subvention au taux maximum pour le financement des travaux de dissimulation des réseaux dans le centre bourg de la commune de Villiers-sous-Grez.

NOS AMIS LES BÊTES

Avec le printemps, refleurissent les crottes de chiens sur nos trottoirs, encore une fois nous demandons aux maîtres de nos amis les bêtes de faire preuve de civisme et de ramasser les oublis de leurs protégés (certaines personnes le font et nous les remercions).

Jean LEPAGE

Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2005

Présents:Alain CHAMPION, Maire; Jean LEPAGE, André ORTS, Jean-Paul CLÉMENT, adjoints; Didier VIRATEL, Gérard COLAS, Laurent MAYOUD, Corinne ANDRÉ et Roger MAGERT, conseillers.

Absents : Maryvonne LEPILLER adjointe, Anne-Marie THIBAUT.

Absent excusé : Philippe ESCLANGON donne pouvoir à Alain CHAMPION.

Secrétaire : André ORTS.

DÉLIBÉRATIONS

VOTE DES 4 TAXES

Monsieur le maire présente le tableau des 4 taxes, le conseil municipal décide à l'unanimité de voter les mêmes taux que l'année 2004, c'est-à-dire :

Taxe	Base d'imposition	Taux	Produit fiscal
Habitation	**1 070 000**	**7,19**	**76 933,00**
Foncier bâti	**700 100**	**13,50**	**94 514,00**
Foncier non bâti	**25 200**	**41,00**	**10 332,00**
Professionnelle	**458 600**	**8,00**	**36 688,00**

PRODUIT ATTENDU 218 467,00

BUDGET PRIMITIF 2005

Le Maire présente au conseil municipal, le budget primitif 2005
Section de fonctionnement :
Dépenses : 507 128,00€
Recettes : 507 128,00€

Section d'investissement :
Dépenses : 209 311,74€
Recettes : 209 311,74€
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2005.

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Annule et remplace la délibération du 22 octobre 2004 .
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale du Sud Ouest Seine et Marnais.

LETTRE ADRESSÉE À M. LE PRÉFET ET M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Municipal de Villiers-sous-Grez trouve inacceptable que les routes départementales 104 et 63 qui desservent notre village soient toutes deux absentes du programme de déneigement.
Ce programme est en régression par rapport aux années 1960/1980 époque où elles étaient traitées dans la journée. Il est également regrettable que même des routes nationales (RN7) ne soient pas mieux déneigées (2 heures le vendredi 4 mars 2005 pour rentrer de Fontainebleau à Bourron-Marlotte), heureusement que notre petite voie communale était propre, elle ….
Le Conseil Municipal demande au Conseil Général de prévoir pour l'avenir un meilleur service pour nos concitoyens qui sont aussi en Seine et Marne.

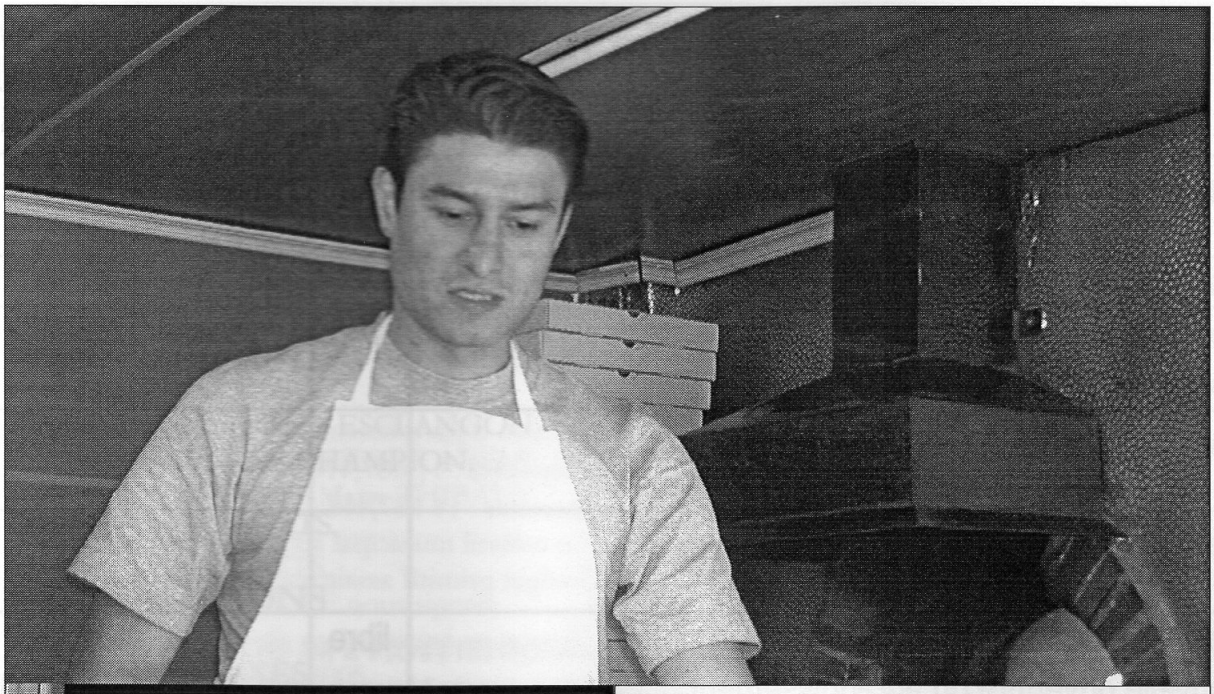
INFORMATIONS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Michel POULAIN et Anne-Marie LESCHIER informent le conseil municipal de leur décision de ne plus assurer l'animation de la bibliothèque à partir de Septembre 2005. M. POULAIN se mettra en rapport avec la médiathèque de Melun pour régler les modalités de restitution des ouvrages et le devenir du mobilier prêté par cet organisme.
Le devenir de notre bibliothèque (« fermeture » ou « mise en sommeil ») sera réglé ultérieurement d'autant plus que le local sera mis à la disposition de l'école pendant la durée des travaux de la réhabilitation de la maternelle (année 2005/2006).
L'Amicale Villaronne sera bien entendu associée à la décision qui sera prise.

Voici, page suivante, les règles d'urbanisme obligatoires selon l'article R422.2 du Code de l'urbanisme.

Travaux envisagés - Modalité des travaux	libre	Permis de construire (PC)	Déclaration de travaux (DT)
Agrandissement et transformation - surface <= 20m^2			DT
- surface > 20 m^2		PC	
Ravalement sans modification de l'aspect extérieur			DT
Terrasse - hauteur <= 0.60 m			DT
posée sur le sol - hauteur > 0.60 m		PC	
Terrasse en étage - surface <= 20 m^2			DT
- surface > 20 m^2		PC	
Véranda - surface <= 20 m^2			DT
- surface > 20 m^2		PC	
Fenêtre - remplacement à l'identique	libre		
nouvelle ouverture ou agrandissement			DT
Barbecue (en dur) - surface < 2m^2 et hauteur <=1.5m	libre		
- surface > 2 m^2 et hauteur >1.5m			DT
Tuiles de toit - remplacement à l'identique	libre		
- remplacement par un matériau différent			DT
Abri de jardin sur un terrain ne comportant pas de			
bâtiment: surface < 2 m^2 et hauteur <=1.5m	libre		
surface >= 2 m^2 et hauteur > 1.5m (dans le cadre du POS ou du PLU)			DT
Abri de jardin sur un terrain comportant un bâtiment :			
surface < 2 m^2 et hauteur <=1.5m	libre		
surface <= 20 m^2			DT
surface > 20 m^2		PC	
Piscine non couverte + 1 m hauteur et + 20 m^2			DT
Piscine couverte sur terrain comportant un bâtiment :			
surface <= 20 m^2			DT
surface > 20 m^2		PC	
Garage sur un terrain ne comportant pas de bâtiment		PC	
Garage sur un terrain comportant un bâtiment			
surface <= 20 m^2			DT
surface > 20 m2		PC	
Plancher - réfection	libre		
Loggia - fermeture <= 20 m$_2$			DT
- fermeture > 20 m		PC	
Clôture - palissades, grillages, construction			DT
- pieux, murs			DT





LES ACTEURS DU VILLAGE

LUIGI'S

Il ne s'agit pas d'un acteur sédentaire, mais d'un forain. S'il est le mardi à BAGNEAUX-SUR-LOING, le mercredi à SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS, le jeudi à DARVAULT et le samedi à CEPOY, il réserve le meilleur jour à VILLIERS-SOUS-GREZ, soit le vendredi de 17h30 à 20h30.

Il cuit sous vos yeux les meilleurs PIZZA DU MONDE : pâte fine et délicieux produits et assaisonnements, pour un rapport qualité-prix imbattable (entre 5,70 et 8,50 euros).

Je rembourse le 1er mécontent !

JPC

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera provisoirement transférée dans une salle derrière la mairie car, à la demande de M. l'inspecteur, la salle actuelle de bibliothèque devra servir de dortoir pour les enfants de la maternelle pendant les travaux de construction de la nouvelle école.

Toutefois la municipalité et l'Amicale villaronne se posent la question d'une fermeture définitive dans la mesure ou les responsables de la gestion, Michel POULAIN et Anne-Marie LESCHIER soulignent le petit nombre de Villarons fréquentant la bibliothèque, ce qui les amène à quitter leur fonction.

Les Villarons veulent-ils garder ce service?

JPC



Du jazz manouche avec accordéon !

Vendredi 6 mai à 20h30 au foyer.

« Les Misters de Paris, ce sont deux guitaristes : Laurent Besombes et Luc Desroy, un contrebassiste : Patrick Laroche et à l'accordéon moi-même : Max Marcilly.

Dans la lignée de l'accordéoniste Gus Viseur, notre répertoire fait honneur à la valse-swing et à la musique de Django Reinhardt. Nous jouons également des standards du swing américain, des chansons (Jean Sablon, Charles Trénet, Henri Salvador...) et quelques compositions de notre cru ».

Propos recueillis par Francine MAGERT

CONSTITUTION POUR L'EUROPE

La Constitution pour l'Europe et le référendum qui doit la ratifier s'avèrent, et nul n'en doute, un moment important de l'histoire de notre pays et de notre continent.
Consciente de l'enjeu, l'association AGIRabcd a décidé de s'investir et de permettre à un public aussi large que possible de décrypter un texte le plus souvent hermétique pour la plupart d'entre nous.
Cette démarche déjà effectuée dans plusieurs départements sera produite dans le canton le :

MERCREDI 11 MAI A 20H30 A URY

où Monsieur le Maire a bien voulu mettre à notre disposition la salle des fêtes de son village.

Respectant scrupuleusement l'éthique de notre association, cette réunion s'abstiendra de toute orientation politique, son but étant l'information permettant de se rendre aux urnes munis des connaissances indispensables pour accomplir ce vote.
Nous vous espérons nombreux le 11 mai prochain à ce rendez-vous lors duquel nous vous présenterons notre association qui œuvre dans le département depuis de longues années.
Monsieur Christian GARRIGUES, directeur adjoint de l'information pour la France du Parlement européen animera cette réunion.

Paul WORMSER

4ème FESTIVAL DE THÉÂTRE « EXPRESSIONS LIBRES » UNE BONNE CUVÉE.

Avec près de 20% d'augmentation en fréquentation, la quatrième édition du festival a tenu ses promesses à la plus grande joie de toute l'équipe d'Expressions Libres. La section théâtre de cette association regroupe une trentaine de bénévoles à majorité villaronne mais aussi quelques habitants de Recloses et de Grez. Leurs efforts tant au niveau de la sélection que de l'organisation de la manifestation ont donc été récompensés. Pour mémoire rappelons que 10 troupes ont participé à douze représentations dans les salles polyvalentes de Grez-sur-Loing, Recloses, Ury et Villiers-sous-Grez.

A chaque édition du festival il y a une sorte de prix du public qui se dégage par l'abondance de bonnes opinions pour un spectacle que l'on n'attendait parfois pas à pareille fête. C'est encore le cas cette fois ci avec une grande émotion ressentie pour « Confidence d'une Inconnue » interprété par les tréteaux du Lys. La mise en scène intelligente de cette pièce tirée d'un texte magnifique de S. Zweig a touché le public au plus profond. En témoignait le silence absolu qui précéda la salve finale d'applaudissements. A ne pas rater si vous voyez passer ce spectacle dans la REP.

L'aventure va donc continuer avec sans doute de nouvelles règles du jeu tirées des leçons de cette année. En s'appuyant sur le monde associatif des communes impliquées et grâce en particulier à Jean-Louis Moine, membre actif du Club des sages, on a fait une bonne salle hors du programme du festival. A méditer. Le retour des fiches de renseignements confirme que le publipostage reste le meilleur support de communication. Bien sûr le contact avec les abonnés reste privilégié. D'autre part nous avons vérifié la disparité qui existe entre villages voisins. Inutile donc de s'entêter à mettre en oeuvre des salles qui ne bénéficient pas d'un soutien local. L'édition 2007 se fera donc probablement sur une période plus longue mais avec un nombre plus restreint de salles.

Nous vous tiendrons au courant....

Pour E.L. Yves LECHEVALLIER

Villiers largement représenté aux « FESTICHORALES 2005 »

Le vendredi 8 avril s'est tenue la réunion préparatoire du prochain « Festichorales » qui aura lieu dans le parc de la mairie de Moncourt le dimanche 5 juin. Bernard LEROY, chef de chœur de notre chorale villaronne « A travers Chants » qui participera à la manifestation, a aidé au choix des chants communs. Rappelons qu'une des particularités de l'évènement est de réunir pour le final tous les choristes présents soit plusieurs centaines, pour interpréter 3 chants. Cette conclusion arrivera après une succession de petits concerts donnés par dix chorales à partir de 15 heures dans le parc ou la salle polyvalente selon les conditions météo.

La veille, le samedi 4 juin, dans la même salle à 20 heures 30, l'association musicale de la Roche Fontaine qui regroupe plusieurs chœurs, aura joué une comédie musicale « Et tourne la Ronde » au profit de l'association. Nous vous en reparlerons l'heure venue.

En attendant, retenez bien ces dates.

Pour « Festichorales », sa secrétaire villaronne

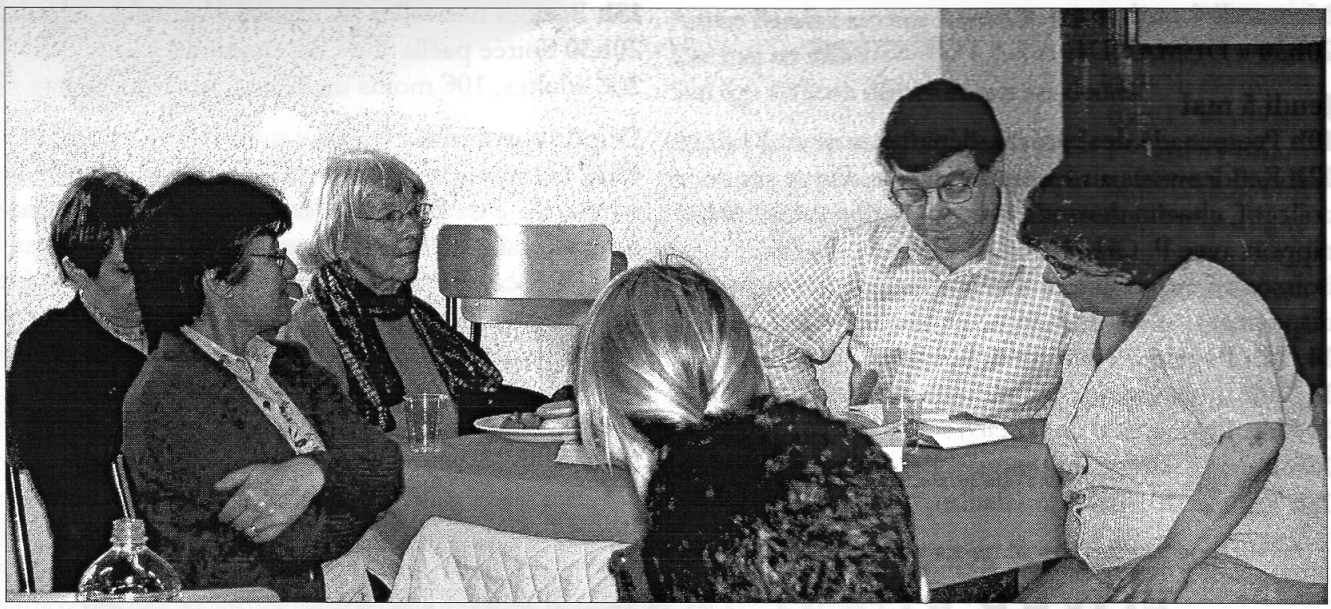
Odile LECHEVALLIER

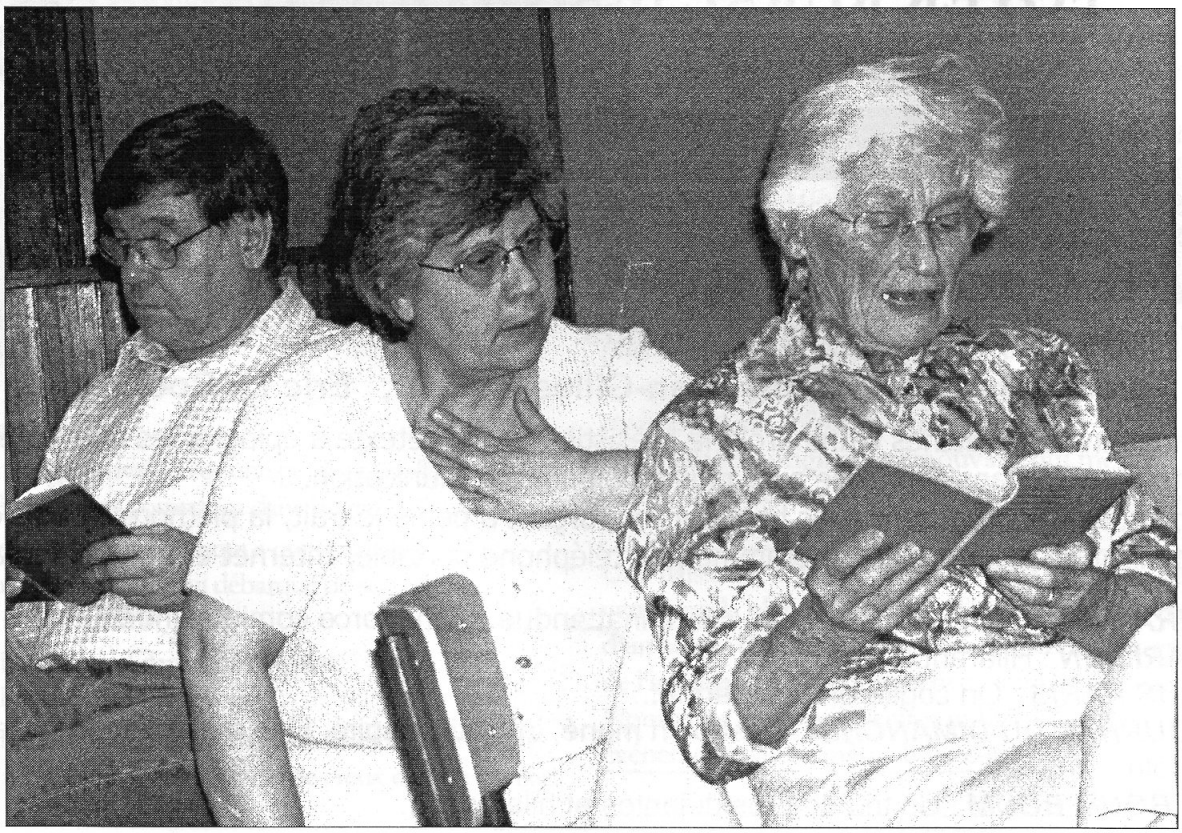
Printemps des poètes

Le 21 mars, à Villiers, le printemps était là, les poètes aussi.
Et des Villarons pour les dire ou les chanter.
Cette année, nous avons fait le tour de la Péninsule Ibérique :
Lorca, Pessoa, Machado et beaucoup d'autres.
Vino verde portugais, vino rojo espagnol, chorizo, olives…
Ça aussi c'est le plaisir de la culture.
Il faisait beau et Nati a chanté.
Le bonheur quoi !

Gilles Guillot







VILLIERS EN FÊTE

Samedi 30 avril
20h30 « LA TOUCHE ÉTOILE »

Dimanche 1er mai
9h-17h Course cycliste au stade, moules frites organisés par la Municipalité & l'Amicale villaronne.
Braderie de livres au stade avec Michel Poulain et Anne-Marie Leschier.
Mercredi 4 mai
20h30 « DEMANDE À LA POUSSIÈRE »

Jeudi 5 mai
10h Promenade des enfants, départ tennis de Recloses
12h Rendez-vous au tennis de Villiers. Pique-nique collectif, chacun devant apporter un plat (se mettre en rapport avec P. CHAMPION 01 64 24 21 78)
boissons fournies par la municipalité, tables et bancs à disposition
14/16h Baptême équestre des enfants
14/16h Initiation des enfants au tennis
14/16h Promenade des anciens
16h Relais triathlon au tennis(roller,course à pied,vélo)
18h Remise des lots et médailles

Vendredi 6 mai
20h30 Concert Max Marcilly accordéon musette et jazzy au foyer

Samedi 7 mai
14h Course d'orientation (chasse au trésor) à la découverte de Villiers-sous-Grez, (Sandra OLIVIER & Hugues GILLARD aidés par l'Amicale villaronne)
18h Bonnes nouvelles : L'orgueil (Amicale)
20h30 Soirée paella (Le Coq chantant)
20€ adultes, 10€ moins de 12 ans

Dimanche 8 mai
11h Cérémonie au monument aux morts, 60ème anniversaire de l'armistice de 1945 avec participation de la chorale « A travers chants »
Brocante au foyer
Braderie bibliothèque
Exposition Sauvebois autour du foyer
Les spectacles seront à :
10€, tarif normal,
8€ pour les membres de l'Amicale villaronne,
6€ pour les moins de 18ans.

FOYER RURAL JEAN-LOUIS GARBAN
SAMEDI 30 AVRIL A 20 H 45
LA TOUCHE ETOILE

***Spectacle écrit par* Gilles Dyrek.**

Mise en scène : **Gilles Dyrek**
avec l'aimable complicité de **Pascal Légitimus.**

Avec : **Louis-Marie Audubert, Jean-Gilles Barbier, Eric Le Roch.**

Une vingtaine de sketches d'une drôlerie irrésistible sont prétexte à épingler les dérives et excès de notre société dans ce qu'elle a de plus visible, la communication.
Les comédiens stigmatisent avec bonheur, en forçant à peine le trait, la pléthore d'outils de la communication moderne dont notamment le téléphone portable, Internet et autres Messageries.

TELERAMA : Un angle original, une chute inattendue... Une force comique indéniable.
LE PARISIEN : Hilarant...
A NOUS PARIS : On cogite en riant ferme...
LE JOURNAL DU DIMANCHE : C'est bien mené, inventif, inspiré. Une satire vengeresse et, très drôle..
Paris BOUM BOUM : Un trio de pros déjantés et hilarants....

FOYER RURAL JEAN-LOUIS GARBAN
MERCREDI 4 MAI A 20H45

Demande à la Poussière
de John Fante

Adaptation : Guillaume Chapet et Lionel Nakache
mis en scène par Guillaume Chapet, joué par Lionel Nakache

Un auteur américain à Villiers :

D'origine modeste, John Fante, fils d'immigrants italiens, naît en 1909 à Denver dans le Colorado. Très jeune, il écrit des nouvelles dont la première lui est achetée en 1932 par le prestigieux magazine *American Mercury* que dirige H.L. Mencken. C'est le début d'une grande amitié épistolaire entre les deux hommes qui durera plus de vingt ans.
En 1933 son premier roman, *La route de Los Angeles* est refusé par les éditeurs probablement parce qu'au milieu des années trente aux Etats-Unis on jugea son contenu trop provocant. Il ne sera publié qu'après sa mort. Cinq ans plus tard *Bandini* son second roman est publié. En 1939 c'est au tour de *Demande à la poussière* dont le personnage principal, Arturo Bandini, alter ego de Fante, est le même que dans les deux précédents romans. Parallèlement il fait ses débuts dans les studios d'Hollywood, où il participe, de 1935 à 1966, à l'écriture d'une dizaine de films.
Romancier autobiographe, Fante n'a jamais raconté dans ses romans qu'une seule histoire, la sienne, dans une langue nouvelle, particulière, poétique et brute à la fois.
Tardivement révélé au public avec *Plein de vie*, John Fante est mort en 1983

Le spectacle :

Voici un jeune écrivain avec une petite nouvelle sous le bras et des rêves grands comme ça dans la tête.

Un fils d'immigrés italiens, qui a quitté sa ville natale.
Un gamin de vingt ans qui débarque de son enfance.
Voici Arturo Bandini !

Arturo Bandini seul dans Los Angeles.
Arturo Bandini seul sur scène.

Arturo Bandini est en train d'apprendre et le train va vite...
Il apprend la faim à grands coups de creux dans l'estomac.
L'amour sous toutes ces formes et à tous les prix.
Il apprend les autres.
Et puis l'écriture... qui gicle comme du sang.
Parce que la moindre page blanche est une urgence de vivre.

La vie et la fiction se mêlent si bien qu'on ne sait plus qui nourrit l'autre.
Arturo Bandini raconte Arturo Bandini.
Il se met en scène.
Son ego est aussi démesuré que ses doutes.

Arturo le trop sensible, l'esthète, le poète aimant hommes et bêtes du même amour se frotte à Bandini l'idiot, le chien, l'emmerdeur, le crétin absolu.
Et ni l'un ni l'autre ne s'économisent.
La poésie et la rage ont la même force d'expression.
Demande à la poussière, à celle des étoiles comme à celle des rues.

Voici un véritable écrivain avec un grand roman qui s'écrit au fil des jours.

Un homme qui se construit au fil des pages, au fil des scènes.
Arturo Bandini avance sur un fil, en équilibre avec ses contradictions, mais avance toujours...

Plein de vie !

La presse

Guillaume Chapet et Lionel Nakache réussissent à adapter aux planches ce roman avec une agilité étonnante. Le décor est sobre et l'interprétation lumineuse. Lionel Nakache incarne à merveille ce héros fragile qui mûrit petit à petit et jette sur son parcours un regard amusé. L'autodérision rend encore plus touchant ce gamin espiègle devenu homme. Et les spectateurs grandissent avec le personnage. *Figaro étudiant, Maïté Sélignan, 11 janvier 2005*
Un spectacle original et émouvant qui mérite vraiment le détour. *Théâtre on line, Catherine Robert*

Une naissance cela se fête. Alors deux ! Fêtons donc la venue sur la planète spectacle d'un metteur en scène et d'un acteur d'une rare sensibilité. Les fées de la grâce et de l'intelligence se sont penchées sur leur berceau !
Nous vous invitons à venir nombreux partager cet événement avec le même bonheur.

Isa Mercure et Gilles Guillot

SIAMPADH : Service d'Intervention d'Accompagnement Mobile pour Personnes Agées, Dépendantes ou Handicapées

Ce sont des auxiliaires de vie 24h/24, tous les jours de l'année, pour une aide quotidienne (toilette, médicaments...) ou ponctuelle (sortie d'hôpital), un portage de 2 repas, tous les jours, même le week end, un entretien de votre linge, qui vous reviendra lavé et repassé, un accueil à la maison de retraite St Joseph de la Chapelle la Reine, pour une ou plusieurs journées par semaine, où vous seront servis une collation dès votre arrivée, le repas de midi, et un goûter avant votre retour.

Une animatrice qui vient vous voir pour faire ce que vous souhaitez (la lecture, un jeu, le marché, une promenade...). Adressez-vous à la Mairie.

Agenda

Conseil Municipal (mairie 5 rue de Larchant, tel 01 64 24 21 03)
11h 8 mai cérémonie au monument aux morts, 60ème anniversaire de l'armistice de 1945 avec participation de la chorale « A travers chants ».

Pratique

mardi 19 avril	Ramassage des monstres
mercredi 27 avril	Collecte sélective
mercredi 11 mai	Collecte sélective
mardi 17 mai	Ramassage des monstres
mercredi 25 mai	Collecte sélective
vendredi 27 mai	***Balayage des rues***
mercredi 8 juin	Collecte sélective
mardi 21 juin	Ramassage des monstres
mercredi 22 juin	Collecte sélective

Récréatif

30 avril-8 mai	Villiers en fête (voir annonces)
samedi 18 juin	Fête de la musique à l'église—Amicale
dimanche 19 juin	Journée pêche—Le Coq chantant

Transports

mercredi 20 avril 8h50	Marché Nemours
jeudi 21 avril 10h00	Atac La Chapelle
mercredi 27 avril 8h50	Marché Nemours
jeudi 28 avril 10h00	Carrefour Villiers-en-Bière
mercredi 4 mai 8h50	Marché Nemours
jeudi 5 mai 10h00	Atac La Chapelle
samedi 7 mai 9h40	Marché Nemours
mercredi 11 mai 8h50	Marché Nemours
jeudi 12 mai 10h00	Champion St Pierre
mercredi 18 mai 8h50	Marché Nemours
jeudi 19 mai 10h00	Atac La Chapelle
samedi 21 mai 9h40	Marché Nemours
mercredi 25 mai 8h50	Marché Nemours
jeudi 26 mai 10h00	Carrefour Villiers-en-Bière
mercredi 1er juin 8h50	Marché Nemours
jeudi 2 juin 10h00	Atac La Chapelle
samedi 4 juin 9h40	Marché Nemours
mercredi 8 juin 8h50	Marché Nemours
jeudi 9 juin 10h00	Champion St Pierre
mercredi 15 juin 8h50	Marché Nemours
jeudi 16 juin 10h00	Atac La Chapelle
samedi 18 juin 9h40	Marché Nemours
mercredi 22 juin 8h50	Marché Nemours
jeudi 23 juin 10h00	Carrefour Villiers-en-Bière
mercredi 29 juin 8h50	Marché Nemours
jeudi 30 juin 10h00	Champion St Pierre

CARNET

Naissance

Esteban Boireau 12 avril

Mariage

Olivier Colas et Vilma Cavinato 12 mars

Décès

Bernard Certain 11 janvier
Bortolo Campigotto 24 janvier
Jacques Combe 10 mars

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché
tous les **mercredi**
départ "centre" 8h50
retour 11h00
1° et 3° samedi
départ "centre" 9h40.
retour 10h50.

La Chapelle la Reine, Atac
1° et 3° jeudi
départ "centre" 10h00.
retour 11h15.

Villiers-en-Bière, Carrefour
4° jeudi
départ "centre" 10h00.
retour 14h00.

St Pierre, Champion
2° et 5° jeudi
départ "centre" 10h00.
retour 11h15.